

Dégats des eaux construction neuve

Par comaje, le 01/02/2011 à 21:47

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison de plein pied. Le maître d'oeuvre nous a remis les clés le 28 octobre 2010 et nous avons aménagé le 20 novembre 2010. Entre ses 2 périodes nous avons fais les travaux suivants : ponçage des bandes, peinture (sous couche), peinture, pose des parquets. Le 17 décembre 2010 à 02h00 du matin notre fille nous réveille parce qu'elle avait soif. Et là surprise lorsque je mets mes pieds au sol pour aller chercher à boire à ma fille, je sens de l'eau glacée (tout ça dans le noir !!) et plus j'avance et je continue à sentir cette eau glacée. Lorsque j'allume la lumière, surprise plus de 5 cm d'eau dans toute notre maison !!! Les pompiers interviennent en pleine nuit, les enfants ont peur et font des cauchemards les nuits suivantes...

Demain notre assureur vient après 1 mois et demi du dégât des eaux avec le maître d'oeuvre et le responsable de notre inondation (le plombier). Nous ne dormons plus comme avant, les enfants font des cauchemards, lorsque l'on se réveille la nuit on vérifie qu'il n'y a pas d'eau... et j'en passe !!! A qui doit-on demander un préjudice morale ? A l'assureur ou devons-nous saisir un avocat ???

Merci de vos conseils et de votre malheureuses expériences.

Par aie mac, le 02/02/2011 à 07:47

bonjour

[citation]Nous ne dormons plus comme avant, les enfants font des cauchemards, lorsque l'on se réveille la nuit on vérifie qu'il n'y a pas d'eau... et j'en passe !!! [/citation]

diantre! quelle horreur!

[citation]A qui doit-on demander un préjudice morale ? A l'assureur ou devons-nous saisir un avocat ??? [/citation]

saisissez un avocat; il n'y a qu'un juge pour puvoir déterminer un préjudice moral... votre assureur aura du mal à vous indemniser pour ça; si vous relisez votre contrat, vous n'y trouverez certainement pas ce chapitre.

[citation]Merci de vos conseils et de votre malheureuses expériences.[/citation] sincères condoléances pour ce très très douloureux évènement.